



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA GUINGUETTE A MOMO

L'assemblée Générale de La Guinguette à Momo s'est déroulée février 2021 à 16 Heures au siège de l'association située au 1 chemin des vergers à VEZELISE.

Les documents ont été envoyés par mail à l'ensemble des 16 adhérents conformément aux statuts de l'association.

Comme prévus dans ces statuts, il n'y a pas obligation de quorum, le vote se fera à la majorité.

Membres présents 7

Vote par correspondance 4

Procurations : 3

Absents excusés 2

Ont validé la feuille de présence

Rappel du contexte associatif : vous a été lu dans le rapport moral joint.

Ordre du jour :

- Présentation du Bilan 2020

Vote : Pour 14 Contre Abstentions

- Prévisionnel 2021

Vote : Pour 14 Contre Abstentions

1 ère résolution : maintenir la cotisation à 10.00 euros qui serait à régler chaque année selon mois de suscription (exemple cotisation prise en juin 2020 renouvelable en juin 2021).

Vote : Pour 14 Contre Abstentions

2 ème résolution : Monique THIVET propose de louer son matériel à la guinguette à Momo compte tenu des investissements forts qu'elle a fait récemment (arrangeur et pédale pour 2800 Euros) Micro casque 230 Euros Sono 1000 euros et d'une valeur de matériel de 20.000 Euros environ pour une valeur de 100.00 euros par mois dans la mesure du possible financièrement de l'association.

Vote : Pour 13 Contre Abstentions 1

3 ème résolution : Attribution d'une partie des bénéfices soit 700 euros

- 500 euros pour feeling and co association pour les chiens assistance aux déficients visuels de Neuves-maisons.
- 100 Euros pour Acadia chiens assistance pour enfants diabétiques
- 100 Euros pour Handichiens pour assistance aux personnes en situation de handicap.

Vote : Pour 13 Contre Abstentions 1

La séance est levée à 16h45.

Thivet Présidente


Sophie DENIZOT
Trésorière
